

Appui technique à l'Entreprise SINFOCAM et à l'AGDRF dans la mise en oeuvre de l'inventaire d'aménagement du PEA 190 (APDS-RCA)

Rapport de Mission

Coopération financière COMIFAC - Allemagne
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »
COMIFAC/KFW
Projet N° BMZ: 2008 66 707



en coopération avec



**Votre interlocuteur
à GFA Consultant Group GmbH est**

Romain LORENT

**Coopération financière COMIFAC - Allemagne
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »
COMIFAC/KFW
Projet N° BMZ: 2008 66 707
PPECF**

**Appui technique à l'Entreprise et à l'AGDRF dans la mise en oeuvre
de l'inventaire d'aménagement du PEA 190**

Auteur RAPPORT :

FRM i

Address

GFA Consulting Group GmbH

Eulenkrogstraße 82

D-22359 Hamburg

Germany

Phone +49 (40) 6 03 06 – 211

Fax +49 (40) 6 03 06 - 119

Email: afrika@gfa-group.de

République Centrafricaine

Groupe VICWOOD / SINFOCAM

Appui technique à l'Entreprise et à l'AGDRF dans la mise en œuvre de
l'inventaire d'aménagement du PEA 190

Avec le soutien financier du PPECF



AIDE-MEMOIRE DE LA MISSION 2
COMPLEMENT DE FORMATION DES EQUIPES &
PROCEDURES DE CADRAGE ET DE SUIVI

Date :
11 mars 2016



Espace Fréjorgues Ouest - 60, rue Henri Fabre
34130 MAUGUIO - Gd Montpellier - FRANCE
Tél.: +33(0)4 67 20 08 09
Email : frm@frm-france.com
www.frm-france.com

TABLE DES MATIERES

1	CONTEXTE DE LA MISSION.....	3
2	PROGRAMME DE LA MISSION	3
3	CONSTATS DE LA MISSION ET CONRECTIONS EFFECTUEES.....	4
3.1	L'EQUIPE DE LAYONNAGE	4
3.2	L'EQUIPE DE BIODIVERSITE	8
3.3	L'EQUIPE DE COMPTAGE.....	9
3.4	AUTRES PROPOSITIONS DE CORRECTION.....	11
4	RESULTATS DE LA JOURNEE D'EVALUATION	12
4.1	LES COMPTPEURS BOTANIQUE	12
4.2	LES BOUSSOLIERS	13
4.3	LES POINTEURS GPS.....	13
4.4	LES CHAINEURS ET AIDES	13
4.5	LES PROSPECTEURS BIODIVERSITE	13
4.6	L'EQUIPE ENCADRANTE	14
5	LIVRABLES.....	14
6	CONCLUSION GENERALE.....	14

1 CONTEXTE DE LA MISSION

L'appui commandité par le concessionnaire SINFOCAM avec le soutien financier du PPECF intervient en fin de pré-inventaire du PEA 190. Il a pour objectif d'aider l'entreprise et l'AGDRF à lancer l'opération d'inventaire d'aménagement dans les meilleures conditions.

La présente mission 2 visait principalement à compléter la formation des équipes d'inventaire de l'entreprise et à travailler avec les équipes de l'AGDRF sur le suivi et le contrôle. Elle s'est déroulée du 23 février au 8 mars 2016, principalement dans la zone 3 d'inventaire.

La mission a été menée par Mlle Cécile HERVO, ingénieure chargée d'étude experte en inventaire d'aménagement sur le Bassin du Congo et M. Fidèle BAYA, responsable du Projet d'Appui à la Recherche Forestière (ARF) M'Baïki.

2 PROGRAMME DE LA MISSION

23 février	Arrivée à Bangui, présentation à l'AGDRF et à SINFOCAM, préparation du voyage vers le site.
24 février	Voyage vers le site de Bayanga (chantier du PEA 190)
25 février	Présentation de la mission aux responsables de SINFOCAM et de l'APDS (Aires protégées de Dzanga-Sangha, gestionnaire WWF et Ministère) de la mission.
26 février	Formation en salle de l'ensemble des équipes, revue rapide de l'ensemble de la procédure.
27 février	Travail avec la première équipe de layonnage
29 février	Travail avec la seconde équipe de layonnage
1^{er} mars	Travail avec la troisième équipe de layonnage
2 mars	Travail avec les 3 responsables de la biodiversité
3 mars	Travail avec la première équipe de comptage
4 mars	Travail avec la seconde équipe de comptage
5 mars	Évaluation de toutes les équipes (non finie à cause de la pluie). Présentation des principales conclusions de la mission aux responsables de SINFOCAM, de l'APDS et l'AGDRF.
6 mars	Fin de l'évaluation des compteurs. Voyage retour vers Bangui.
7 mars	Voyage retour vers Bangui.
8 mars	Présentation des résultats de mission à l'AGDRF, correction du Plan de sondage de la zone 3 et mise au point de quelques questions sur la procédure. Voyage retour.

En parallèle, Fidèle Baya a organisé la formation complémentaire des botanistes du 27 février au 4 mars et fait une évaluation le 5 mars.

Il faut noter la présence lors de la formation de

- Mitchell WILSON, expert forestier auprès du Volet Forêt et Données des APDS, le 26, 27 février et le 2 mars ;
- Bertin NGOUYOMBO, directeur de Suivi et Évaluation à l'AGDRF, tous les jours à partir du 29 février ;
- Innocent KOSSA et Dominique NGONGBA-NGOUADAKPA, représentant de la direction SINFOCAM, quasiment tous les jours mais en fonction de leur disponibilité.

Il était prévu que trois prospecteurs de l'AGDRF soient aussi présents, mais ils n'ont pu se rendre sur le terrain.

3 CONSTATS DE LA MISSION ET CONRECTIONS EFFECTUEES

Les équipes, ayant déjà fait le pré-inventaire, ont déjà une bonne base de travail. Cependant, cette formation complémentaire a été utile pour corriger des défauts « classiques » de ce type de travail.

3.1 L'EQUIPE DE LAYONNAGE

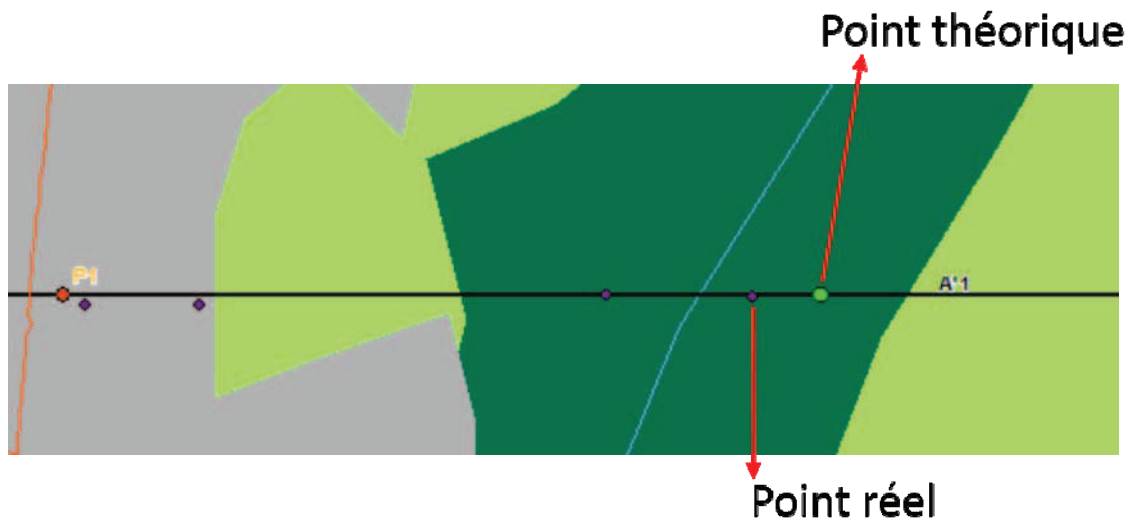
Ce sont les équipes où le plus de problèmes ont été relevés et corrigés. Pour chaque erreur relevée, des corrections ont été apportées :

3.1.1 Pour l'ensemble des équipes, le relevé GPS indique des écarts importants (jusqu'à près de 150 m) entre la position théorique du layon et la position réelle.

Ces erreurs concernent tant les boussoliers que les équipes de jaloneurs, et elles vont en s'accroissant graduellement au fur et à mesure de l'avancé dans un layon.

Zone	Layon	Distance	Nom	X	Y	Erreur sur les X	Erreurs sur les Y
3	1'	50	Z3L1'P1M50	640 643	319 082		
3	1'	200	Z3L1'P2M200	640 792	319 084	-1	2
3	1'	800	Z3L1'P5M800	641 331	319 095	-62	13
3	1'	1000	Z3L1'P6M1000	641 524	319 094	-69	11
3	2'	0	Z3L2'P1M00	639 963	317 412		
3	2'	400	Z3L2'P3M400	640 363	317 379	-1	-33
3	2'	600	Z3L2'P4M600	640 568	317 370	4	-42
3	2'	800	Z3L2'P5M800	640 772	317 359	8	-53
3	2'	1000	Z3L2'P6M1000	640 958	317 353	-5	-59
3	2'	1200	Z3L2'P7M1200	641 158	317 349	-6	-63
3	2'	1400	Z3L2'P8M1400	641 361	317 334	-3	-78
3	2'	1600	Z3L2'P9M1600	641 550	317 344	-13	-69
3	2'	1800	Z3L2'P10M1800	641 733	317 326	-31	-86

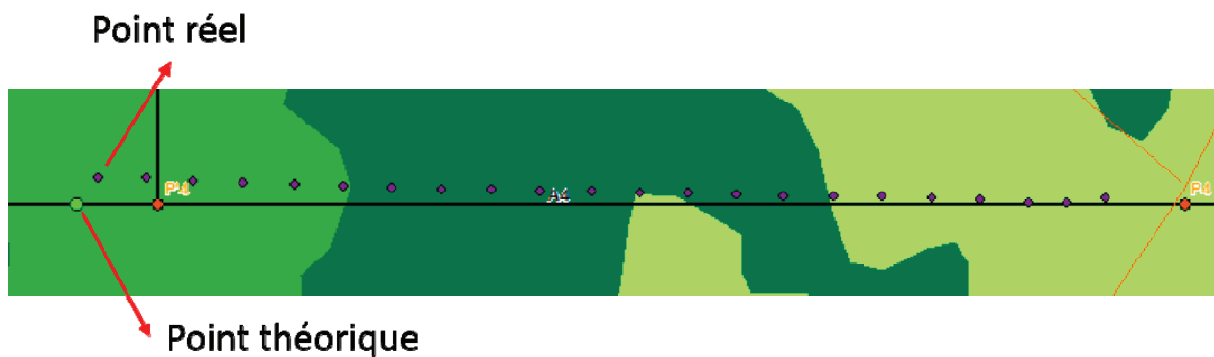
Zone	Layon	Distance	Nom	X	Y	Erreur sur les X	Erreurs sur les Y
3	2'	2000	Z3L2'P11M2000	641 932	317 323	-31	-90
3	2'	2200	Z3L2'P12M2200	642 141	317 314	-23	-99
3	2'	2400	Z3L2'P13M2400	642 330	317 306	-34	-106
3	2'	2600	Z3L2'P14M2600	642 531	317 291	-32	-121
3	2'	3000	Z3L2'P16M3000	642 941	317 264	-22	-148
3	4	250	Z3L4P2M250	638 578	315 724		
3	4	400	Z3L4P3M400	638 426	315 706	-3	-18
3	4	600	Z3L4P4M600	638 277	315 707	49	-18
3	4	800	Z3L4P5M800	638 083	315 716	54	-8
3	4	1000	Z3L4P6M1000	637 894	315 724	66	0
3	4	1200	Z3L4P7M1200	637 692	315 733	63	8
3	4	1400	Z3L4P8M1400	637 501	315 732	73	8
3	4	1600	Z3L4P9M1600	637 306	315 730	78	6
3	4	1800	Z3L4P10M1800	637 116	315 740	87	15
3	4	2000	Z3L4P11M2000	636 925	315 743	97	19
3	4	2200	Z3L4P12M2200	636 733	315 745	105	20
3	4	2400	Z3L4P13M2400	636 541	315 750	112	26
3	4	2600	Z3L4P14M2600	636 340	315 753	111	29
3	4	2800	Z3L4P14M2800	636 144	315 756	116	31
3	4	3000	Z3L4P16M3000	635 947	315 761	119	37
3	4	3200	Z3L4P17M3200	635 750	315 768	121	43
3	4	3400	Z3L4P18M3400	635 559	315 770	131	46
3	4	3600	Z3L4P19M3600	635 363	315 779	134	54
3	4	3800	Z3L4P20M3800	635 164	315 785	135	60
3	4	4000	Z3L4P21M4000	634 961	315 793	133	69
3	4	4200	Z3L4P22M4200	634 779	315 804	150	80
3	4	4400	Z3L4P23M4400	634 587	315 807	158	83



Layon A'1 : décalage principal au niveau du chaînage



Layon A'2 : décalage principal au niveau du boussolier



Layon 4 : décalage important du boussolier et du jalonneur

Après vérification la mesure des chaînes ont montré qu'elles n'étaient pas justes (jusqu'à 40 cm de moins) et les boussoles n'ont pas été étalonnées. Pour arriver à obtenir l'azimut souhaité, il faut souvent faire un décalage de visée en fonction du réglage de chaque boussole.

Corrections apportées :

- les chaînes ont été refaites. La vérification de ces mesures doit se faire tous les jours ;
- la boussole de type Topochaix doit être recalée d'un degré supplémentaire (pour obtenir le plein Nord, viser azimuth 1°) et la boussole Suunto K14 d'un degré en moins et la boussole A10 (plate) d'environ 0,5 degré en moins ; Les boussoles doivent être vérifiées tous les 2 ou 3 mois.

3.1.2 Il n'y a pas de vérification de position des placettes par rapport à la théorie

L'ensemble des équipiers manipulant les GPS, ainsi que le personnel de l'AGDRF, n'utilise que les coordonnées géographiques en degrés. L'inconvénient majeur de ce système de coordonnées est qu'il ne peut servir facilement sur le terrain à vérifier la position du layon.

De plus, uniquement 2 GPS étaient disponibles auprès des équipes et du chef brigadier. Un troisième GPS a été trouvé auprès des équipes de relevé biodiversité (voir plus loin pour les explications).

Corrections apportées :

- une formation a été apportée pour expliquer les coordonnées UTM 33N, des exercices ont été proposés pour calculer les coordonnées théoriques d'une placette et les écarts avec les coordonnées réelles, et pour analyser ces écarts et corriger en cas de nécessité ;
- la fiche de cheminement a été reprise par l'AGDRF pour indiquer les coordonnées de départ en UTM 33N ;
- une procédure de contrôle de position a été écrite et des contrôles tous les 1 000 m de layon doivent être faits ;
- le GPS de l'équipe biodiversité est revenu à l'équipe de layonnage.

3.1.3 Le plan de sondage et le cheminement proposé pour la Z3 comportent des erreurs

Sur le cheminement proposé par l'AGDRF, des erreurs de report de longueur sont faites (layon 2 : longueur annoncée 24 000 m au lieu de 2 400 m).

De plus, pour certains layons allant vers l'Est, les longueurs entraînent une sortie du PEA et des layons allant vers l'Ouest sont « trop court » et ne permettent pas d'inventorier toute la zone.

Finalement, les longueurs des layons de base, qui doivent être de 1 700 m car ils correspondent à l'équidistance, ont été reportés à 1 600 m.

Corrections apportées :

- un nouveau plan de sondage a été proposé, ainsi que le cheminement correspondant ;
- une séance de travail avec l'AGDRF a été faite pour comprendre la source de l'erreur et pour qu'elle ne se répète pas. C'est principalement des fautes d'étourderie et de vitesse d'exécution du travail. Une attention particulière devra être portée sur ces points pour les prochaines zones.

Il faut remarque aussi que l'équidistance n'a pas été bien respectée (souvent légèrement plus petit, mais allant jusqu'à 80 m de différence. Cela n'a pas été corrigé ici pour ne pas modifier les layons déjà existants. Mais il faudra faire attention lors de la création du plan de sondage des autres zones.

3.1.4 Utilisation non protocolaire du clisimètre

Pour obtenir des placettes de 200 m à plat, il est obligatoire de faire des corrections de position de piquet en fonction de la pente mesurée tout le long de la placette. Le modèle de clisimètre utilisé ici est particulier et était mal utilisé par les chaînesurs. En effet, il faut toujours permettre au clisimètre de trouver la verticale seule, comme un pendule.

Corrections apportées :

- formation sur le bon usage de ce modèle de clisimètre, en particulier l'ajout d'une cordelette.

3.2 L'EQUIPE DE BIODIVERSITE

3.2.1 La fiche d'inventaire faune de WWF nécessite du matériel non disponible actuellement

Lors de la rencontre avec les gens de l'APDS, il a été souligné que la société SINFOCAM avait accepté de respecter la fiche d'inventaire de Faune proposé en plus de celle de l'AGRDF.

Le problème est que cela impose deux choses : une perte de temps car une partie de informations doivent être écrites deux fois et un GPS qui normalement n'est pas demandé par la norme nationale d'inventaire.

Comme les 3 équipes étaient encore regroupées, il avait été décidé d'emprunter le GPS d'une équipe de layonnage pour pouvoir remplir les données de WWF. Mais cela ne peut pas une solution valable à court terme, car les équipes vont au final être séparée.

Il n'y a pas vraiment de correction apportée mais plus une solution proposée. Si le gestionnaire de l'APDS met à disposition 3 GPS pour ces équipes, elles pourront continuer le travail demandé par WWF. Le gestionnaire de l'APDS a souligné qu'il n'avait pas les moyens pour cela et souhaite savoir si le PPECF pourrait financer ce genre d'objet. L'entreprise va aussi réfléchir en interne pour voir si elle peut acheter ce matériel.

En ce qui concerne la perte de temps, il est proposé d'intégrer les données non relevées actuellement sur la fiche AGDRF au niveau du commentaire. Ainsi, les informations en double ne seront pas notées deux fois, sans pour autant qu'il y ait de perte. Les informations seront codées selon le protocole WWF, qui pourra alors récupérer les données pour les analysées. Le protocole de relevés complémentaire, livrable de cette mission, inclus une remarque sur ce point, mais cela doit être encore validé par les différentes parties.

3.2.2 La fiche de relevé des observations directes n'est pas fourni (et donc utilisé) par les boussoliers

Les normes nationales d'inventaire d'aménagement prévoient que le boussolier et le machetteur de pointe fasse des relevés d'observations directes. Or pour l'instant cette partie de protocole n'était connue par personne.

Corrections apportées :

- formation des boussoliers et machetteur sur ce point ;
- modification du protocole pour permettre aux équipes de bien travailler et que ces données soient ensuite analysable (situation des relevés sur le layon) ;
- demande à l'entreprise de fournir la fiche d'inventaire (reproduction), une craie forestière et un stylo par boussolier.

Des rappels ou éclaircissements sur le protocole ont été faits

Lors du travail avec les équipes de relevés complémentaires, il est apparu que quelques points du protocole n'était pas bien appliqués ou compris.

Ces points sont revus ci-après :

- la notion de dense ou léger : pour les relevés de PFNL et de régénération, la règle a été posée ainsi : à partir de 5 individus de même essence et même stade, on peut considérer que c'est dense ;
- la notion de regroupé ou isolé : pour que deux individus soient regroupés, il faut qu'ils soient dans la même bande de 25 m (et non même placette) ;
- les stades de régénération : les différents stades ont été revus, en particulier le stade S3 qui inclus des arbres d'assez grande importance (jusqu'à 10 cm de diamètre) ;
- pour retrouver des traces, l'opérateur ne doit pas quitter le layon. La distance d'observation est donc variable en fonction du type de sous-bois. Une fois que la trace est repérée, il est possible de s'approcher pour l'identifier. Les seuls éléments qui peuvent être pris en compte alors qu'une partie seulement était visible depuis le layon sont : les crottes d'éléphants, les nids de singe à terre ou en hauteur (chimpanzé et gorille) ;
- l'équipe de relevés complémentaires doit se situer entre l'équipe de layonnage et l'équipe de botanique. Avec cette position, le milieu a été moins perturbé (uniquement ouverture d'un petit layon, pas de piétinement sur l'ensemble de la placette) et les animaux ont pu ne pas fuir trop loin (l'équipe de comptage est assez bruyante) et cela peut permettre de faire quelques observations directes.

3.3 L'EQUIPE DE COMPTAGE

3.3.1 La chaîne de vérification de distance latérale ne fait pas 12,5 mètres

Comme les cordes de chaînage, les cordes de distance latérale étaient légèrement trop grandes, impliquant de compter plus d'arbres.

De plus, il est prévu par les normes nationales une boussole pour que le placement de cette corde soit bien fait et pour les vérifications des arbres inclus ou non dans un échantillonnage.

Corrections apportées :

- la corde a été remesurée précisément. Des vérifications de la longueur doivent être faites chaque matin ;
- une petite boussole pourrait être achetée par équipe pour les vérifications (modèle Suunto A10 plat).

3.3.2 Absence de l'outil de mesure des arbres à contrefort

Pour les arbres dont la mesure se fait difficilement depuis le sol (arbre à contrefort, à échasse), les normes nationales prévoient comme outil de mesure une planchette en forme de T. L'avantage de cet outil est qu'il peut être fabriqué facilement sur place dans les petites menuiseries. Mais, cet outil n'était pas présent dans les équipements des compteurs.

Corrections apportées :

- les normes de fabrication ont été reproduites et 3 planchettes sont été fabriquées ;
- les procédures d'utilisation ont été vues sur le terrain et introduites dans la procédure détaillée de comptage ;
- cet outil est toutefois fragile (un clou maintient toute la structure), il faudra donc envisager de refaire régulièrement de nouvelles planchettes, ainsi qu'en fournir aux équipes d'inventaire d'exploitation.

3.3.3 Absence de quelques rubans circonférentiels

Il a été constaté que l'ensemble des compteurs n'est pas en possession d'un ruban circonférentiel. Après recherche, les rubans ont été retrouvés, ils avaient été confiés aux chaîneurs pour effectuer les déplacements de piquets en cas de pente. Mais des décamètres ont pourtant été fournis aux équipes. Mais il semble qu'ils soient trop volumineux.

Corrections apportées :

- il a été demandé de redonner le bon matériel de travail à chacun. Il peut être envisagé de remplacer les décamètres, mais ce n'est pas une priorité.

3.3.4 Rappel sur le protocole de mesure de certains arbres particuliers

Plusieurs règles de mesure ont été revues pour que cela réponde aux normes :

- les arbres penchés ;
- l'utilisation de la planchette sur les très gros arbres à contrefort (plus de 100 cm au-dessus des contreforts) ;
- les arbres à méplat ;
- les arbres cannelés ;
- les arbres quasiment mort ;
- les ficus étrangleurs ;

- les arbres dans une pente ;
- ...

3.3.5 Problème d’alphabétisation de certains compteurs

Trois des compteurs, parmi les plus performants en reconnaissance botanique, sont d’origine pygmée et ne savent pas lire, même les chiffres simples. Ils peuvent donc assurer la reconnaissance des essences, ce qui est le plus compliqué, mais ne peuvent assurer la mesure actuellement.

Pour l’instant aucune correction n’a été faite, mais le chef d’équipe botanique a été chargé d’organiser leur formation à ce sujet.

3.3.6 Niveau de reconnaissance botanique insuffisant, mais principalement sur les essences du 3^e groupe

Au début de la formation, Fidèle Baya a remarqué des insuffisances générales dans la reconnaissance, mais c’est principalement le groupe 3 qui pose le plus de soucis. C’est le groupe contenant le plus d’espèces qui n’ont pas d’intérêt économique.

Cette première formation a permis de remonter le niveau en général. La formation continue permettra de poursuivre l’apprentissage, en particulier sur les essences du groupe 3 plus rares. Il faut rappeler que le chef d’équipe botanique est un ancien formateur du PARPAF et a donc une très bonne connaissance botanique.

3.4 AUTRES PROPOSITIONS DE CORRECTION

Ici sont formulées des propositions de correction qui nécessitent une dépense plus ou moins importante. Un accord de l’entreprise est donc nécessaire. Ces propositions visent toujours à améliorer le travail des équipes.

Lors de la mission 3 boussoles ont été utilisées pour le layonnage. Or sur ces 3 boussoles, une seule pouvait permettre d’effectuer le travail de précision demandé, celle de type TopoChaix. Il est donc recommandé à l’entreprise de fournir deux autres boussoles de ce type, et à minima de remplacer la boussole A10 (plate) par une boussole Suunto KD14.

Il est recommandé d’acheter un GPS supplémentaire pour le chef de brigade, ce qui lui permet d’effectuer ses propres contrôles de layonnage, sans limiter le travail des équipes.

L’embauche d’un aide pour le relevé de la biodiversité permettrait d’améliorer le travail, car il faut se concentrer sur un grand nombre d’éléments à regarder ce qui peut entraîner des oublis. Les employés pygmées ou encore les chasseurs sont généralement les plus compétents, car ils ont déjà une vaste connaissance sur les traces animales. Le responsable du relevé se chargerait alors au fur et à mesure de faire connaître le reste du protocole.

4 RESULTATS DE LA JOURNEE D’EVALUATION

Normalement il était prévu une journée entière d’évaluation, permettant de faire ouvrir en situation réelle un nouveau layon et pouvoir ainsi juger de chaque membre d’une équipe. La pluie a bouleversé le programme, limitant à un contrôle de botanique et à l’exécution de quelques gestes techniques pour les autres membres.

4.1 LES COMPTEURS BOTANIQUE

Le test consistait en la reconnaissance de 10 arbres d’essences variées. Le compteur pouvait donner le nom pilote ou le nom commun. Sur les 12 compteurs, un seul a échoué au test avec moins de la moyenne et six personnes ont une note supérieure à 7/10.

10/10 : ZAMA-GOSSE Didas, LENGOLIO César et DIMALE Benoît ;

8/10 : BABOUNGUE Jean de Dieu et MPELO Simplicite ;

7/10 : GOLIMO Alain ;

6/10 : SINGA Souleman, MOBANGA-ABBRASSOUL Godfroy et POUYANGA Jean-Bertin ;

5/10 : MOBANZA Jean-Marc et NDOBOLA Jean-Paul ;

1/10 : SIZO Romaric.

Dans un premier temps, M. SIZO peut rester dans l’équipe auprès par exemple d’un des pygmées apprenant la manipulation des outils de mesures et la lecture des chiffres, il jouera le rôle d’opérateur de mesure et formateur dans la journée. Il en profitera pour augmenter ses connaissances en botanique. Si aucun progrès, jugé selon le responsable botanique, n’est fait alors il faudra envisager de le remplacer. Dans cet objectif, le responsable botanique devra aussi voir si des personnes plus compétentes sont présentes dans les équipes, par exemple au poste de machetteur ou si des personnes sont intéressées par une formation continue menant à compteur.

Les personnes ayant eu 5 ou 6 doivent chercher à se perfectionner. En attendant, le chef de brigade et le chef de l’équipe botanique doivent s’assurer que les équipes sont équilibrées au niveau des connaissances, par exemple :

	Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3
Très bon	ZAMA-GOSSE Didas	LENGOLIO César	DIMALE Benoît
Bon	BABOUNGUE Jean de Dieu	MPELO Simplicite	GOLIMO Alain
Moyen	SINGA Souleman	MOBANGA-ABBRASSOUL Godfroy	POUYANGA Jean-Bertin
Plus mauvais	MOBANZA Jean-Marc	NDOBOLA Jean-Paul	SIZO Romaric

En ce qui concerne la manipulation des outils de mesure, il est important que les règles de mesure des arbres particuliers soient régulièrement revues en général. Comme elles sont incluses dans les procédures, chaque équipe aura son exemplaire permettant à chacun de les revoir un peu chaque soir.

4.2 LES BOUSSOLIERS

MODIKI Joseph utilise la boussole TopoChaix. C'est un très bon boussolier avec une grande expérience.

KOMBO Edmond utilise actuellement la boussole KB14. C'est un bon boussolier qui a bien compris la notion de recalage et l'applique bien.

LAMINE Georges utilise actuellement la boussole A10. Il fait bien son travail actuellement, mais il risque d'avoir des difficultés pour passer à des boussoles plus compliquées.

4.3 LES POINTEURS GPS

MAMADOU Narcisse, NGUISSE Anicet et MEDJADOUNDO Ghislaine ont eu des difficultés avec les nouvelles notions de recalage des layons grâce au GPS. Après des explications plus poussées, ils ont mieux compris la théorie. Il faut voir à moyen terme si les consignes sont bien respectées. Il faut mettre le petit protocole à disposition de tous (annexe 1 du protocole de layonnage), qui repose clairement les règles d'analyse des données GPS.

4.4 LES CHAINEURS ET AIDES

DANGOLOU Job Vivaldy et BOUKAMA Boris, YONGORO Odon et KETAFIO Apôtre Destin, MPAGO Aurèle et Hentier. Les règles revues lors du suivi des équipes ont été intégrées. Il faut toutefois bien faire le contrôle avec le GPS pour continuer à suivre leurs travaux.

Les règles de remplissage de la fiche de layonnage peuvent être revues de façon plus poussées, notamment la partie environnement (rivière, rocher, ancienne exploitation).

Il faut souligner que DANGOLOU Job Vivaldy a participé à la formation GPS, comme les autres chaîneurs, et a le mieux réussi les exercices de calcul des placettes théoriques et leur interprétation. C'est une personne qui doit être valorisée et pourrait remplacer un pointeur GPS, sans grande difficulté. Par contre il doit encore se perfectionner dans l'utilisation du clisimètre.

4.5 LES PROSPECTEURS BIODIVERSITE

DENSIFEISSONA Elysée, WAGALAMAKO Sosthen et GOYAMDJIDE Stanislas sont trois prospecteurs biodiversité qui ont suivi la formation du WWF.

Elysée et Sosthen doivent faire particulièrement attention à regarder l'ensemble de la zone, dont les parties aériennes.

4.6 L'EQUIPE ENCADRANTE

Elle n'a pas eu à proprement parlé d'évaluation, mais il a été constaté, tout le long de la formation, leur connaissance, leur envie de progresser, leur volontarisme, en particulier Yabo François. Tous ces éléments montrent leurs compétences. Ils arriveront à encadrer les équipes de façon très positive.

5 LIVRABLES

Pour l'ensemble des phases de l'inventaire, des procédures très complètes ont été produites.

Ainsi, l'entreprise SINFOCAM et l'AGDRF auront à leur disposition la procédure layonnage, la procédure de relevés complémentaires et la procédure comptage.

Ces procédures reprennent dans le détail toutes les étapes du travail, le plus illustré possible.

Un quatrième livrable est aussi en cours de finalisation, il concernera la botanique. Le but de ce livrable n'est pas de faire des fiches de reconnaissance exhaustives mais de relever les points essentiels de reconnaissance de certaines essences soit économiquement intéressantes, soit qui se sont révélées particulièrement compliquées à identifier lors de la formation. En tout une quarantaine d'essences seront ainsi étudiées.

6 CONCLUSION GENERALE

L'équipe d'inventaire d'aménagement est donc composée en général d'un bon personnel avec une bonne compréhension du protocole. La formation a permis de corriger des pratiques qui auraient pu être préjudiciables. Elle a aussi permis d'acquérir des techniques de contrôle de leur propre travail, permettant de limiter les erreurs plus rapidement.

Les missions de contrôle que doit mettre en place l'AGDRF vont permettre de vérifier le respect du plan de sondage et du protocole par la suite. Mais il pourrait être intéressant de mettre en place une mission de « contrôle accompagnant » d'ici deux mois. Cette mission se ferait en interne, le formateur rejoindrait les équipes sur le terrain pour les suivre quelques jours et corriger immédiatement les mauvaises pratiques, comme il a été fait ici.

En ce qui concerne le personnel de l'AGDRF, il est assez difficile de juger de leur compétence en général, car un seul représentant était présent, les trois prospecteurs étant absent faute de moyen financier pour rejoindre le PEA. Tout de même, il faut remarquer que le plan de sondage de la zone 3 a fortement été retouché, principalement sur des fautes d'étourderie et de rapidité d'exécution de la tâche. Un accompagnement de l'agence (tel qu'inscrit au projet PDRSO) est donc souhaitable pour maintenir les objectifs de l'AGDRF.

Les gestionnaires de l'APDS souhaiteraient aussi s'investir dans le suivi de l'inventaire d'aménagement. Aucun de leur agent n'était présent lors de la formation, il est donc impossible

d'évaluer leur compétence dans ce domaine. La raison invoquée pour leur absence est le manque de personnel mobilisable sur cette action.

Finalement, la société SINFOCAM s'est pleinement investie dans la réalisation de cet inventaire en mettant les moyens pour obtenir des résultats pertinents. Un peu de matériel de précision est toutefois manquant, un complément permettrait aux équipes d'être pleinement opérationnelles.